

## PARTICIPATION A UNE COMPETITION DE BMX

► Toute participation à une compétition de BMX implique obligatoirement un engagement payant. Le montant de cet engagement est intégralement versé au club organisateur.

**Pour les pilotes quévertois, le Club finance le montant de ces engagements.**

Modalités d'inscription à une course et d'éventuelle annulation :

	<b>CHAMPIONNAT DE FRANCE ET INTER-REGION NORD-OUEST</b>	<b>CHAMPIONNAT REGIONAL ET DEPARTEMENTAL</b>
<b>INSCRIPTION</b>	La date butoir d'inscription est fixée par la Fédération Française de Cyclisme (en général, plus ou moins 15 jours avant la compétition). Inscription auprès de la Secrétaire du Club par mail <a href="mailto:anne.letaconnoux@cegetel.net">anne.letaconnoux@cegetel.net</a>	<b>Au plus tard</b> , le mercredi soir qui précède la course. Inscription auprès de la Secrétaire du Club par mail <a href="mailto:anne.letaconnoux@cegetel.net">anne.letaconnoux@cegetel.net</a> Ou auprès d'Yvonne Choquet directement sur la piste lors des entraînements.
<b>ANNULATION DE L'INSCRIPTION</b>	<b>Annulation impossible</b> sauf avec certificat médical. Le certificat médical est à remettre au responsable des entraînements, Marc Levay. Ce justificatif doit être fourni par le Club auprès des instances de la FFC pour être dispensé du paiement de l'engagement. <b>Tout engagement annulé sans justificatif sera facturé au pilote concerné.</b>	<b>Au plus tard</b> , le samedi soir qui précède la course. Information auprès de la Secrétaire du Club <b>prioritairement</b> par mail <a href="mailto:anne.letaconnoux@cegetel.net">anne.letaconnoux@cegetel.net</a> ou par téléphone 02.96.82.72.97 ou 06.24.67.52.82 <b>Sans avis d'absence du pilote, le montant de l'engagement lui sera facturé, le club devant payer le club organisateur.</b>

► A l'occasion des courses départementales et régionales, à partir de la catégorie Minime, le Club de Quévert propose de véhiculer les pilotes, que les parents ne peuvent accompagner.

Le Club demande aux pilotes une participation financière qui varie selon la distance, de façon à couvrir les frais de location du véhicule, et d'essence.

8 places pilotes sont disponibles. Les pilotes intéressés doivent au plus tôt contacter Jean-Yves Fouere par téléphone ou mail (06.28.37.99.63 ou [jyfouere@club-internet.fr](mailto:jyfouere@club-internet.fr))

Dans ce cadre, il est demandé aux parents de pilotes mineurs de remettre à Jean-Yves Fouere une autorisation de transport, ainsi qu'une autorisation d'hospitalisation et de soins signées, et de faire copie de leur attestation de Sécurité Sociale et de Mutuelle (en cas de chute lors de la course et de soins urgents à dispenser).

► Les pilotes participant à une compétition de BMX doivent obligatoirement se présenter en grille de départ avec :

- ✓ L'équipement minimum règlementaire : casque intégral, gants couvrant les doigts, pantalon long, chaussettes couvrant les chevilles.
- ✓ **Un vélo équipé d'une plaque frontale et d'une plaque latérale règlementaires** : vous pouvez vous procurer auprès du Club une plaque frontale règlementaire.

### Plaques frontales

La plaque frontale est accrochée sur la face extérieure du guidon.

Les plaques pour les pilotes des catégories Elite hommes et femmes seront sur fond blanc avec chiffres noirs.

Pour les pilotes Elite Cruiser hommes et femmes, junior Cruiser couleur idem 20 pouces.

Catégorie Nationale : Fond noir chiffres blancs

Féminines hors Elite : Fond bleu chiffres blancs

### **Pour tous les autres pilotes**

En 20 pouces : Fond jaune, chiffres noirs

En Cruiser : Fond rouge chiffres blancs



### Plaques latérales règlementaires

La plaque latérale est accrochée sur le cadre du BMX, laissant apparaître de chaque côté uniquement le n° du pilote (sans la lettre).